

LA FONDATION MOTRICE



FONDATION
PARALYSIE
CÉRÉBRALE

COURSE DES HÉROS 2018

Cogefi s'engage pour la Fondation Paralysie Cérébrale !

Pour soutenir la « Fondation Paralysie Cérébrale », soixante-dix coureurs mobilisés par le groupe financier Cogefi participeront à la Course des Héros 2018. Une initiative que la Fondation Paralysie Cérébrale souhaiterait étendre à d'autres entreprises !



Jun 2018 – Parce qu'un nouveau-né atteint de paralysie cérébrale naît toutes les six heures en France, parce qu'il est important de collecter des fonds pour faire avancer la recherche, parce que courir est pour certaines personnes atteintes un véritable défi. La Fondation Paralysie Cérébrale participera pour la neuvième année consécutive à la Course des Héros. Les coureurs s'engagent tous à récolter des fonds pour la Fondation, un minimum de 250 € étant nécessaire pour prendre le

départ. Les dons collectés sont directement reversés à la Fondation et déductible des impôts à hauteur de 66 % pour les particuliers et de 60 % pour les entreprises.

A ce jour, cent quarante personnes se sont inscrites à la Course des Héros 2018 pour soutenir la Fondation Paralysie Cérébrale, dont soixante-dix dans le cadre d'une action de cohésion d'entreprise lancée par le groupe Cogefi.

Cogefi soutient la recherche autour de la 1^{ère} cause de handicap de l'enfant

Le Groupe Cogefi est un groupe indépendant qui accompagne particuliers et professionnels dans la gestion d'actifs financiers. « Au-delà de notre métier d'investisseur responsable, il est essentiel que nous appliquions nous-mêmes les bonnes pratiques respectant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) que nous cherchons dans les entreprises. Notre participation à la Course des Héros aux côtes de la Fondation Paralysie Cérébrale est une illustration de l'éthique à laquelle notre Groupe est attachée. C'est le sens de notre engagement solidaire avec la Fondation Paralysie Cérébrale. Et c'est pour cela que soixante-dix collaborateurs, clients et amis courent en faveur de cette déficience motrice touchant 125 000 personnes et 4 nouveau-nés chaque jour en France. » explique Philippe de Saint Martin, P-DG de Cogefi.

Le Groupe Cogefi courra pour la quatrième année consécutive pour la Fondation Paralysie Cérébrale, une cause qui lui tient à cœur. « La finance est un monde privilégié et nous souhaitons contribuer durablement à une cause caritative. Nous avons connu la Fondation alors qu'elle venait d'être créée. Nous avons été touchée par ses ambitions importantes : fédérer en France la recherche autour de la première cause de handicap de l'enfant, un handicap méconnu. C'est ce qui nous a motivé et c'est pour cela que nos équipes se sont engagées. Nous courons ! Mais notre engagement ne s'arrête pas là puisque nous sensibilisons aussi nos partenaires, nos clients, et notre réseau aux enjeux de la Fondation. » précise Philippe de Saint Martin.

Cette implication est saluée par le Dr Alain Chatelin, Président de la Fondation Paralysie Cérébrale, qui a proposé à Philippe de Saint Martin de rejoindre le conseil d'administration pour accompagner la Fondation et bénéficier notamment de son expertise dans la finance.

« Nous remercions le Groupe Cogefi pour son implication à nos côtés et nous lançons un appel à tous ceux qui voudraient nous soutenir. Oui, la Fondation Paralysie Cérébrale serait heureuse d'accueillir d'autres entreprises ou institutions qui souhaiteraient s'associer à notre recherche de fonds et au développement de nos actions. » précise le Dr Chatelin.

Pour soutenir les coureurs, rendez-vous sur : <http://www.alvarum.com/cogefi> ou sur : <http://www.alvarum.com/charity/33/challenge/1970>

Qu'est-ce que la Paralysie Cérébrale ?

La paralysie cérébrale est la première cause de handicap moteur chez l'enfant. Elle touche 17 millions de personnes dans le monde, et 125 000 en France.

- Ce handicap résulte de lésions irréversibles survenues dans le cerveau en développement du fœtus ou du nourrisson, dues à la destruction de certaines cellules du cerveau, que l'on ne sait pas encore réparer.
- Ces lésions provoquent un ensemble de troubles du mouvement ou de la posture, souvent accompagnés de difficultés cognitives ou sensorielles, qui durent toute la vie. Ce handicap est extrêmement variable. En fonction des lésions cérébrales, les manifestations sont très diverses : elles peuvent aller d'un simple boitement à une atteinte grave de la motricité (un côté du corps voire les quatre membres). Elles peuvent s'exprimer aussi par des troubles du

langage et de l'élocution, des dyslexies (difficultés de lecture), des dyspraxies (difficulté à effectuer des mouvements coordonnés), voire des crises d'épilepsie...

- Les causes sont principalement la grande prématurité, des infections ou maladies pendant la grossesse, des accouchements difficiles, ou encore des maladies survenant dans les premiers mois de la vie de l'enfant.
- Pour chaque personne touchée, la nature et l'importance des troubles dépend des zones du cerveau affectées et de l'étendue des lésions.

EN FRANCE, LA PARALYSIE CÉRÉBRALE TOUCHE

1 NOUVEAU-NÉ TOUTES LES 6 HEURES

A propos de la FONDATION PARALYSIE CÉRÉBRALE

La Fondation Paralysie Cérébrale (nouveau nom de la Fondation Motrice, reconnue d'utilité publique) a été créée en 2006 par des associations de parents et des professionnels de santé, avec le soutien du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle a pour vocation de promouvoir et soutenir la recherche sur la paralysie cérébrale, œuvrer pour la qualité des soins et la diffusion des connaissances et des bonnes pratiques. Elle mène chaque année des appels à projets de recherche et attribue des bourses aux travaux les plus prometteurs. Ces appels à projets sont supervisés par son Conseil Scientifique, composé d'experts européens indépendants et bénévoles..

La Fondation Paralysie Cérébrale est la seule fondation de recherche en France spécifiquement dédiée à la paralysie cérébrale. La Fondation est partenaire d'organisations nationales (Fédération Française des Associations d'IMC) et internationales (European Academy of Childhood Disability, Cerebral Palsy Alliance - Australie, Cerebral Palsy Foundation - USA). www.fondationparalysiecerebrale.org

A propos du Groupe COGEFI

Le Groupe COGEFI a pour unique vocation la gestion d'actifs avec deux pôles d'expertise, la gestion privée et la gestion collective, qui s'illustrent par une recherche de performances dans la durée et plus globalement par une exigence de qualité dans tous les services fournis aux clients.

Créé en 1962, le groupe dispose d'un actionnariat familial majoritaire depuis sa reprise en 1989. Il réunit une trentaine de professionnels expérimentés travaillant en équipe et bénéficiant de compétences reconnues par ses clients particuliers comme professionnels (sociétés de gestion, banques privées, mutuelles, partenaires CGPI, plateformes, entreprises, organismes sans but lucratif, ...). www.cogefi.fr

Contact presse :

Anne de Lander – 06 61 77 48 72 – annedelander@gmail.com